

55 ASSEMBLÉES RÉGIONALES

DU 27 FÉVRIER AU 21 MARS 2026

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE //

CONTACT PRESSE MUTUELLE DES MOTARDS

Laure Gelmini

04 67 04 71 63

06 62 16 47 84

laure.gelmini@amdm.fr

Assemblées régionales 2026 : la démocratie mutualiste sur le terrain !

55 moments clés de rencontre et d'échanges avec ses sociétaires

Du 27 février au 21 mars, les sociétaires de la Mutuelle des Motards sont invité-es à participer à 55 Assemblées régionales partout en France. Ainsi, au fil des ans, le spécialiste et leader de la protection des usagers de deux et trois-roues en France multiplie les rendez-vous démocratiques au plus près des motard-es.

En 2026, ses administrateurs·trices, salarié·es, délégué·es bénévoles et militant·es motard-es se retrouvent à nouveau pour partager le bilan de la Mutuelle, échanger sur ses projets et exprimer leurs points de vue afin de contribuer concrètement à son évolution. La Mutuelle des Motards prévoit, pour chaque rendez-vous en région, une animation, portée par les équipes locales, sur des thèmes tels que la sécurité, les innovations technologiques, les voyages, la solidarité motarde...

Cette année, pour donner encore plus de place à l'échange, la Mutuelle des Motards teste un nouveau format pour certains de ses rendez-vous. Huit Assemblées régionales se dérouleront le samedi, sur toute la journée, pour approfondir les temps d'échanges - avec et entre les sociétaires - et proposer différentes animations.

Au programme également, l'élection des représentant-es des sociétaires à l'Assemblée générale de la Mutuelle des Motards qui se tiendra le 13 juin à Saint-Étienne. Dépôt des candidatures en ligne du 25 février au 30 mars ; votes en ligne du 2 mars au 12 avril.

Prévention personnalisée : l'engagement d'une Mutuelle responsable

Responsabilité et prévention seront au centre des échanges lors de ces Assemblées régionales. Car la Mutuelle des Motards a créé, en juin dernier, sa Direction prévention et a étoffé ses valeurs piliers – liberté, solidarité, égalité – d'une quatrième valeur, la responsabilité. « Être mutualiste, c'est être responsable » a rappelé son président Patrick Jacquot. « Responsable envers ses sociétaires d'abord, en proposant un accompagnement où la prévention personnalisée constitue le cœur de notre relation ».

À PROPOS DE LA MUTUELLE DES MOTARDS

Créée en 1983 par 40 000 membres fondateurs à l'appel de la FPMC (Fédération Française des Motards en Colère), la Mutuelle des Motards est le spécialiste de l'assurance des conducteurs de 2 et 3-roues motorisés et utilisateurs de mobilités douces.

Assurer et protéger ses sociétaires dans une démarche permanente de « prévention, assurance comprise », en concevant des produits d'assurance innovants, répondant aux besoins des utilisateurs de 2 et 3-roues, sont les moteurs de la Mutuelle des Motards.



55 ASSEMBLÉES RÉGIONALES

DU 27 FÉVRIER AU 21 MARS 2026

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE //

La Mutuelle des Motards annonce donc un plan d'actions de prévention adapté aux attentes de ses sociétaires et aux réalités locales. Ce véritable parcours personnalisé prendra en compte les besoins des motard-es et leur environnement proche : pratiques favorisées, formation, conseils, avantages, événements locaux, etc. Fin 2026, une application évolutive permettra de suivre et d'appliquer ce dispositif.



LA MUTUELLE DES MOTARDS EN QUELQUES CHIFFRES (AU 31/12/2024)

- CA : 140 798 k€
- 475 salariés
- 85 délégué-es bénévoles
- 42 maisons des motards
- 255 940 sociétaires.